

POMPIERS(ÈRES) RECHERCHÉS(ES)



Poste régulier à temps partiel / Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Sainte-Élisabeth, Saint-Norbert, Ville de Saint-Gabriel et Mandeville

DESCRIPTION SOMMAIRE

Le Service de sécurité incendie (SSI) de la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Au-ray est à la recherche de candidatures en vue de combler des postes de pompier (ère) à temps partiel.

Sous la direction immédiate des officiers, les pompiers ont, entre autres, pour mission de combattre les incendies, répondre aux appels médicaux (premiers répondants), accomplir certaines activités de prévention, de représentation et d'entretien des équipements ainsi que de participer aux activités de formation prescrites par la direction du service.

CANDIDATURE

Les candidats retenus devront se soumettre à une entrevue. Si vous remplissez les conditions, nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard, **le vendredi 30 novembre à 16 h 30** par courriel à l'adresse suivante : srondeau@mrcau-ray.qc.ca

DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous l'autorité du directeur du service de sécurité incendie, le titulaire devra exécuter tous les devoirs reliés directement ou indirectement au département du SSI de la MRC de D'Au-ray.

CONDITIONS

- Demeurer dans un rayon de 12 kilomètres de la municipalité;
- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Être en bonne santé;
- Suivre la formation de pompier selon la réglementation;
- Posséder la classe 4A valide;
- N'avoir aucun antécédent criminel.

Travailler dans un rayon de 25 kilomètres des limites de la municipalité dans la majorité du temps est un atout.

PROFIL RECHERCHÉ

- Avoir l'esprit et la volonté de travailler en équipe;
- Faire preuve d'une grande responsabilité;
- Savoir respecter les niveaux hiérarchiques;
- Excellent jugement.

Toute expérience de travail dans un service de sécurité incendie ou toute formation supplémentaire sera considérée comme des atouts.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire selon le contrat de travail.

Le pompier à temps partiel est appelé à effectuer de la garde externe.